

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 5.]

MONTRÉAL, 9 NOVEMBRE, 1871.

[82 PAR ANNEE.

Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU
COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

L. E. MORIN & C^{IE}

Éditeurs-propriétaires.

Abonnement - \$2 par an.
Annonces - 10 cts. la ligne par insertion.

Chemins de Fer



COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL
comme suit:

ALLANT À L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburg, Ot-
tawa, Brockville, Kingston, Belleville,
Toronto, Guelph, London, Brantford,
Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et
tous les points de l'ouest à..... 8.00 A. M.
Express de Nuit do do..... 8.00 P. M.
Train d'accommodement pour Brockville
et les stations intermédiaires..... 4.00 P. M.
Train Mixte pour Kingston do do..... 6.00 A. M.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'accommodement pour Island
Pond et les stations intermédiaires..... 7.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Cen-
tral..... 9.00 A. M.
Express pour New-York et Boston via
Vermont Central à..... 3.30 P. M.
Le train de la Malle pour St. Jean et
Rouse's Point, en connexion avec les
trains du Stanstead, Shefford & Cham-
bly et de Jonction des Cantons du Sud
Est et des bateaux à vapeur du lac
Champlain..... 3.00 P. M.
Train de la Malle pour Island Pond,
et les stations intermédiaires..... 2.00 P. M.
Malle de Nuit pour Qué^{bec}, Island Pond,
Gorham, Portland et Boston et les Pro-
vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-
real et Island Pond à St. Hilaire, St.
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,
Sherbrooke, Lennoxville, Compton,
Coaticook et Norton Mills, seulement
à..... 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à
tous les trains directs de jour et de nuit. Le бага-
ge sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsa-
ble des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront
pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *Isaac* laisseront Portland
pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à
4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mercredis et
Vendredis à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N.
B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-
tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bon-
aventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jac-
ques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 31 Octobre 1871.

A Vendre.

SEL DE LIVERPOOL.

2,000 SACS 10 AU TONNEAU

A VENDRE

par

MORIN & C^{IE}.

24, RUE ST. SACREMENT.

COMPAGNIE SALINÈRE DU CANADA

5,000 QUARTS } SEL FIN DU CANADA EN
3,000 SACS } DISPONIBLE.

A vendre par

THOMAS W. RAPHAEL.

AGENT,

30 RUE DE L'HOPITAL.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende
de QUATRE pour CENT sur le Fonds Capital
de la Banque Jacques Cartier, a été déclaré pour le
semestre courant, payable à la Banque le et après le
PREMIER jour de DECEMBRE prochain.

Les Livres de Transport seront fermés du Soize au
Trente Novembre prochain, inclusivement.

Par ordre du Bureau

H. COTTE.

CAISSIER.

Montréal, 31 octobre 1871.

Marchands de Tabac, Cigaros, &c.

A. DUBORD & C^{IE}.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANU-
FACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 & 229 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du com-
merce sur notre tabac en poudre si avantageusement
connu dans les Provinces du Canada.

C. FILIATRAULT,

MARCHANT DE TABAC et
MANUFACTURIER DE

TABAC À FUMER, À CHIQUER ET EN POUDRE.

IMPORTATEUR DE

PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA
HAVANE, &c.,

Nos. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTRÉAL, P. Q.

HENRY & C^{IE},

MANUFACTURIERS DE TABACS,
271 RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL, P. Q.

L. A. GLOBENSKY & C^{IE},

IMPORTATEURS

PIPES ECUME DE MER.

PIPES—IMITATION do.

PIPES—BOIS.

BLAGUES À TABAC.

POTS do. do.

CIGARES,

En Gros,

342 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

Avis du Gouvernement.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 28 Octobre, 1871.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains
jusqu'à nouvel ordre: 11 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE.

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui doit paraître
dans les papiers autorisés, à le publier.



AVIS.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

Québec, 16 Octobre 1871.

IL EST DONNÉ AVIS que, conformément à la
50e règle de l'Assemblée Législative de la Pro-
vince de Québec toute pétition pour bill privé doit
être présentée le, ou avant le vingt-septième jour de
Novembre prochain.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la
LÉGISLATURE de la Province de Québec pour
obtenir la passage de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX
portant concession de privilèges exclusifs ou de pou-
voirs de Corporation pour les fins commerciales ou
autres, ou ayant pour but de révoquer des arrêts ou
d'élire des limites, ou de faire toute chose qui aurait
pour effet de compromettre les droits d'autres parties sont
par les présentes notifiées que, par les règles du Con-
seil Législatif et de l'Assemblée Législative respec-
tivement (lesquelles règles sont publiées au long dans
la "Gazette Officielle" de Québec), elles sont requises
d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiés et clair-
ement et distinctement la nature et l'objet de la dite
demande), dans la "Gazette Officielle de Québec,"
en anglais et en français, et aussi dans un journal
anglais et dans un journal français publiés dans le
district concerné, et de remplir les formalités qui y
sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels
avis doivent être envoyés au Bureau des Bills Privés
de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être pré-
sentées dans les "trois premières semaines" de la
session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 12 octobre 1871.